



Déclaration préalable UNSA EDUCATION - CDEN du 17 octobre 2014

**Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames, messieurs, les membres du CDEN,**

Comme en avril dernier, ce CDEN se tient dans un contexte de changement de gouvernement et de Ministre. L'UNSA Éducation en prend acte et espère que, désormais, la stabilité présidera aux enjeux de l'Éducation. Notre pays a, en effet, grand besoin que la Refondation engagée de notre École comme celle plus large de l'Éducation, aboutisse et réussisse enfin. Ces évolutions indispensables demandent de l'ambition mais aussi de la constance. Le temps long des réformes doit désormais prendre le pas sur le temps des polémiques, souvent à courte vue. Avec ce nouveau gouvernement, l'UNSA Éducation conserve les mêmes exigences pour les personnels et la même ambition de démocratisation de notre système éducatif.

Nous saluons l'arrivée d'UNE ministre, **Mme Vallaud-Belkacem** à la tête d'un ministère de l'Éducation Nationale, jusqu'ici toujours occupé par des hommes. A l'heure où l'égalité femme-homme est dans toutes les discussions, nous tenons à l'assurer de notre soutien face aux polémiques nauséabondes qui ont eu cours dès son arrivée en septembre dernier.

Ainsi, cela fait plus de deux ans déjà que la Refondation de l'École a été lancée. Et trois rentrées plus tard, alors que des négociations constructives avec le ministère ont permis d'engranger quelques acquis réels, les personnels ont le sentiment que rien n'a véritablement changé dans la pratique de leur métier au quotidien. Ils ne voient toujours pas se dessiner les contours du nouveau cadre professionnel qu'ils attendent.

L'enquête "800 000 enseignants, et moi, et moi" que vient de mener le SE-Unsa confirme cette impression. Alors même que les enseignants sont des professionnels engagés, dynamiques, aimant leur métier, ils se considèrent comme prisonniers d'un carcan institutionnel fait d'injonctions, d'inconstance et de tensions. Étouffés dans un cadre professionnel daté et rigide, ils manquent de reconnaissance, de confiance et de perspectives ; ils attendent aujourd'hui les signes tangibles d'un indispensable changement de cap. Pour leur développement personnel et professionnel comme pour la réussite des élèves, il est urgent que notre ministère bouscule ses modes de gouvernance et modifie en profondeur sa conception de la gestion des ressources humaines.

Soutenir la réflexion pédagogique des équipes, valoriser les innovations, reconnaître à chacun son professionnalisme, accompagner les carrières et les souhaits de mobilité... sont autant de sujets majeurs qui doivent être traités. Faute de quoi, la Refondation ne sera que virtuelle ...

Concernant le bilan de la rentrée dans le premier degré en Dordogne, nous souhaiterions revenir sur la carte scolaire. Les mesures d'ajustements de rentrée ont permis de l'assouplir et nous les accueillons de manière favorable. Pour l'Unsa Education, nous sommes favorables à la tenue de cette instance dès la rentrée afin de contribuer aux réflexions sur les mesures prises. Pour autant, il nous semble impossible d'envisager des fermetures en septembre pour éviter de déstabiliser les écoles, et la communauté éducative de manière plus générale. Contraints par les dotations, alors que nous devrions débattre des lieux d'implantation des dispositifs « moins de 3 ans » ou « plus de maîtres que de classes », de la ré-implantation de postes Rased, voilà quelques années que nous abordons la carte scolaire dans notre département de la même façon. Nous demandions l'an dernier qu'un groupe de travail ait lieu très en amont des instances de carte scolaire car nous constatons dans les documents de rentrée une très grande disparité des effectifs et voulions pouvoir anticiper et discuter sans tabou des règles et politiques. Force est de constater que toutes ces questions restent sans réponse alors qu'elles méritent un large débat. Nous souhaitons davantage de constance et de cohérence et nous attendons l'ouverture des réflexions sur le tissu scolaire avec impatience.

Dans le 2nd degré, au delà de votre réponse en CTSD, nous réitérons notre demande de documents sur les « blocs moyens provisoires » afin de nous permettre un réel travail de représentant des personnels et un meilleur suivi des collègues remplaçants TZR et des contractuels. En effet, nous constatons de nouveau cette année que la rentrée de ces personnels se fait dans des conditions parfois difficiles.

Enfin, puisqu'il s'agit d'une évolution des structures de vos services, nous souhaitons de nouveau attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles sont rémunérés nos collègues. La mutualisation des services de gestion dans l'Académie, depuis l'année dernière, a causé beaucoup de retard dans le paiement d'indemnités, de salaires ou bien de remboursements de frais. L'Etat doit s'assurer que tout est mis en œuvre pour que nos collègues perçoivent ce qui leur est dû. Madame l'Inspectrice d'Académie, vous nous avez répondu que c'était le cas, or nous constatons quotidiennement que les problèmes persistent. De plus, la question récurrente du retard d'envoi des fiches de paies reste problématique pour les personnels que nous représentons. Ils doivent pouvoir les consulter dans les conditions précisées par la loi. A ce sujet, le SE-Unsa de la Dordogne demande la possibilité de dématérialiser mensuellement les fiches de paie afin que les collègues puissent suivre la perception des différentes indemnités de manière plus régulière et être à même de mener leurs démarches administratives dans de bonnes conditions.

Pour l'Unsa Education, au regard de ce que la profession nous témoigne, nous souhaitons que les priorités nationales en matière d'Education se traduisent localement et ce dans l'intérêt du service public d'Education.

La délégation UNSA Education : Natacha ETOURNEAU, Jérôme BOUSQUET, Thierry HADJADJI